

VOUS AVEZ ÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DE L'AME ET VOUS AVEZ PAYÉ VOTRE PASS NAVIGO ENTRE NOVEMBRE 2018 ET JUIN 2020? VOUS POUVEZ VOUS FAIRE REMBOURSER 75% ou 25% !

DEMANDER LE REMBOURSEMENT!



Votre demande doit être envoyée avant le 31/03/2021



Par mail à :

remboursementame@agencenavigo.fr

Par courrier à l'adresse suivante :

AGENCE SOLIDARITE TRANSPORT
Remboursement AME complémentaire
TSA 66908
95905 CERGY PONTOISE Cedex 9

Documents à envoyer

- Formulaire à télécharger sur le site Solidarité transport
- Copie des cartes AME entre novembre 2018 et juin 2020
- Copie du pass Navigo (côté photo)
- Ou copie du pass Navigo Découverte avec justificatifs d'achat des forfaits sur la période
- RIB (si vous en avez un ou celui d'une personne de confiance)

**LE COLLECTIF MOBILITE
POUR TOUS ET TOUTES!**



Vous souhaitez être accompagné.e pour faire la demande:

Mercredi 27 janvier de 17H à 19H30
Vendredi 29 janvier de 14H à 16H30
Samedi 30 janvier de 10H à 12H30

Permanences au CEDRE/SCCF :

23 bd de la commanderie -75019 PARIS
7 « Porte de la Villette »

solidarité transport

**Carte Solidarité Transport :
remboursement pour les bénéficiaires de l'AME
sur la période « novembre 2018 - juin 2020 »**

- N° client Navigo (6 à 8 chiffres à côté de la photo imprimée sur le passe) :
- OU** N° passe Découverte (10 chiffres + 1 lettre sur un passe sans photo) :

Nom* : _____

Prénom* : _____

Adresse postale (obligatoire) : _____

- Complément d'adresse : _____
- N° et voie : _____
- Code Postal : _____
- Commune : _____

N° de téléphone : _____

E-mail : _____

Don Asile
Domiciliation et accompagnement des personnes exilées

0:01 / 9:49

<https://youtu.be/7vtUUq0QfHw>